

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **28 780 327,221 DT** et un résultat de la période de **744 613,034DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité* ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société,

ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II.- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2021, 21,07% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,07% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 22.675.939,962 DT au 30 Septembre 2021, et représente une quote-part de 78,79% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,21% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 30 Septembre 2021, à 3.243.798,825 DT, représentant ainsi une quote-part de 11,27% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,27 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC1	Portefeuille Titres	<u>20 657 614,617</u>	<u>26 008 861,409</u>	<u>21 715 907,794</u>
a-	Actions et valeurs assimilées	1 701 154,620	99,863	1 500 268,112
b-	Obligations et valeurs assimilées	18 956 459,997	26 008 761,546	20 215 639,682
AC2	Placements monétaires et disponibilités	<u>8 080 929,666</u>	<u>7 831 833,457</u>	<u>16 340 017,884</u>
a-	Placements monétaires	2 018 325,345	600 118,217	1 003 725,756
b-	Disponibilités	6 062 604,321	7 231 715,240	15 336 292,128
AC4	Autres actifs	<u>41 782,938</u>	<u>9 629,393</u>	<u>17 981,826</u>
TOTAL ACTIF		28 780 327,221	33 850 324,259	38 073 907,504
PASSIF				
PA1	Dettes sur opérations de pension livrées	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	Opérateurs créditeurs	<u>57 000,729</u>	<u>296 621,891</u>	<u>64 286,330</u>
a-	Opérateurs créditeurs	57 000,729	296 621,891	64 286,330
PA3	Autres créditeurs divers	<u>107 049,279</u>	<u>88 958,846</u>	<u>92 617,020</u>
a-	Autres créditeurs divers	107 049,279	88 958,846	92 617,020
TOTAL PASSIF		164 050,008	385 580,737	156 903,350
ACTIF NET				
CP1	Capital	<u>27 886 241,096</u>	<u>31 034 543,243</u>	<u>36 343 076,428</u>
CP2	Sommes capitalisables	<u>730 036,117</u>	<u>2 430 200,279</u>	<u>1 573 927,726</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	1 393 139,371	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	730 036,117	1 037 060,908	1 573 927,726
ACTIF NET		28 616 277,213	33 464 743,522	37 917 004,154
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		28 780 327,221	33 850 324,259	38 073 907,504

ETAT DE RESULTAT
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR 1						
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	<u>256 590,998</u>	<u>767 348,007</u>	<u>347 790,223</u>	<u>1 388 507,252</u>	<u>1 663 699,248</u>
PR 2						
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	<u>57 861,930</u>	<u>207 109,305</u>	<u>60 658,038</u>	<u>101 123,347</u>	<u>276 925,250</u>
Total des revenus des placements		<u>314 452,928</u>	<u>974 457,312</u>	<u>408 448,261</u>	<u>1 489 630,599</u>	<u>1 940 624,498</u>
CH 3						
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1						
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	<u>-60 351,245</u>	<u>-187 920,443</u>	<u>-74 423,316</u>	<u>-262 316,037</u>	<u>-332 539,199</u>
Revenu net des placements		254 101,683	786 536,869	334 024,945	1 227 314,562	1 608 085,299
CH 2						
<u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	<u>-14 408,285</u>	<u>-45 450,908</u>	<u>-13 781,283</u>	<u>-45 174,617</u>	<u>-86 742,036</u>
Résultat d'exploitation		239 693,398	741 085,961	320 243,662	1 182 139,945	1 521 343,263
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>11 306,077</u>	<u>-11 049,844</u>	<u>-35 317,998</u>	<u>-145 079,037</u>	<u>52 584,463</u>
Sommes capitalisables de la période		250 999,475	730 036,117	284 925,664	1 037 060,908	1 573 927,726
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-11 306,077</u>	<u>11 049,844</u>	<u>35 317,998</u>	<u>145 079,037</u>	<u>-52 584,463</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>1 061,955</u>	<u>1 059,937</u>	<u>733,587</u>	<u>-8 447,583</u>	<u>-30 204,996</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>503,120</u>	<u>2 467,136</u>	<u>1 391,956</u>	<u>-134 029,587</u>	<u>-133 297,468</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		241 258,473	744 613,034	322 369,205	1 039 662,775	1 357 840,799

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
	<u>241 258,473</u>	<u>744 613,034</u>	<u>322 369,205</u>	<u>1 039 662,775</u>	<u>1 357 840,799</u>
a-	<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>239 693,398</u>	<u>741 085,961</u>	<u>320 243,662</u>	<u>1 182 139,945</u>
b-	<u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>1 061,955</u>	<u>1 059,937</u>	<u>733,587</u>	<u>-8 447,583</u>
c-	<u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>503,120</u>	<u>2 467,136</u>	<u>1 391,956</u>	<u>-134 029,587</u>
d-	<u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3	Transactions sur le capital				
	<u>253 213,273</u>	<u>- 10 045 339,975</u>	<u>-1 286 541,668</u>	<u>-12 983 347,297</u>	<u>-8 849 264,689</u>
a-	<u>Souscriptions</u>	<u>54 099 852,354</u>	<u>156 606 829,534</u>	<u>10 219 690,119</u>	<u>21 486 865,594</u>
-	<u>Capital Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>50 750 866,880</u>	<u>148 254 957,222</u>	<u>8 847 301,986</u>	<u>20 427 080,945</u>
-	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>2 204 266,583</u>	<u>6 436 285,642</u>	<u>664 071,303</u>	<u>-286 373,952</u>
-	<u>Rachats</u>	<u>1 144 718,891</u>	<u>1 915 586,670</u>	<u>708 316,830</u>	<u>1 346 158,601</u>
b-	<u>Rachats</u>	<u>-53 846 639,081</u>	<u>-166 652 169,509</u>	<u>-11 506 231,787</u>	<u>-34 470 212,891</u>
-	<u>Capital Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-50 518 897,994</u>	<u>-157 872 099,526</u>	<u>-9 961 206,829</u>	<u>-32 268 905,159</u>
-	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-2 194 328,273</u>	<u>-6 853 433,469</u>	<u>-747 651,971</u>	<u>-59 444,191</u>
-	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-1 133 412,814</u>	<u>-1 926 636,514</u>	<u>-797 372,987</u>	<u>-2 141 863,541</u>
	Variation de l'actif net	494 471,746	-9 300 726,941	-964 172,463	-11 943 684,522
AN4	Actif net				
a-	<u>En début de période</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>37 917 004,154</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>45 408 428,044</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>28 616 277,213</u>	<u>28 616 277,213</u>	<u>33 464 743,522</u>	<u>37 917 004,154</u>
AN5	Nombre d'actions				
a-	<u>En début de période</u>	<u>607 243</u>	<u>811 092</u>	<u>751 472</u>	<u>1 008 341</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>596 460</u>	<u>596 460</u>	<u>723 562</u>	<u>723 562</u>
-	Valeur liquidative	47,977	47,977	46,250	46,250
AN6	Taux de rendement annualisé				
	3,47%	3,51%	3,77%	3,60%	3,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2021

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portfeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	1 701 154,620
Obligations	2	18 956 459,997
Total		20 657 614,617

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2021	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	16 935	1 700 092,665	1 701 154,620	5,94%
TOTAL		1 700 092,665	1 701 154,620	5,94%

(2) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	13 862 683,572
Obligations (b)	5 093 776,425
Total	18 956 459,997

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/09/2021	En % de l'actif net
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 491 573,698	5,21%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 915 609,150	10,19%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 480 323,288	5,17%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 109 643,836	17,86%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 911 422,400	6,68%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	954 111,200	3,33%
TOTAL		13 613 700,000	13 862 683,572	48,44%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2021	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	200 000,000	210 184,000	0,73%
ABSUB2016-11	5 000	100 000,000	105 092,000	0,37%
AB 2009 CA	18 000	359 900,247	359 943,447	1,26%
AB 2009 CB	13 000	259 937,706	259 979,306	0,91%
AB 2010	2 000	53 330,001	53 587,601	0,19%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	2 133 040,000	2 143 344,000	7,49%
AB 2012B	9 000	90 000,000	90 208,800	0,32%
AB 2012B	2 141	21 410,000	21 459,671	0,07%
ATB 2009 TB1	5 000	150 000,000	152 512,000	0,53%
ATB 2009 TB1	10 000	300 000,000	305 024,000	1,07%
ATL SUB2017	10 000	800 000,000	848 480,000	2,97%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	120 000,000	122 433,600	0,43%
HL 2015/B	10 000	400 000,000	421 528,000	1,47%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,20%
TOTAL		5 037 617,954	5 150 347,907	18,00%
	<i>Décote sur Obligations Servicom2016</i>		- 56 571,482	
	TOTAL NET		5 093 776,425	17,80%

(i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Septembre 2021 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2021 à 2 018 325,345 DT et se détaille comme suit :

Pensions livrées (a)	2 018 325,345
Total	2 018 325,345

(a) Pensions Livrées:

Désignation	Date souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	% de l'actif Net
PL0811 21A	09/08/2021	BT	Quantité 1 915 BTA 6% Octobre 2023	1 526 754,077	08/11/2021	27 625,197	1 499 128,880	1 515 095,418	7,29 %	5.29 %
PL1911 21	20/08/2021	BT	Quantité 1 448 BTA 7,2%% Février 2027	508 223,226	19/11/2021	9 195,827	499 027,399	503 229,927	7,29 %	1.76 %
TOTAL				2 034 977,303		36 821,024	1 998 156,279	2 018 325,345		7.05 %

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2021 à 6 062 604,321DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	6 062 604,321	21,19%
TOTAL	6 062 604,321	21,19%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-09-2021, 41 782,938 DT contre 17 981,826 DT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Intérêt courus /compte rémunéré	41 782,938	9 629,393	17 981,826
Total	41 782,938	9 629,393	17 981,826

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2021.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Gestionnaire	12 547,407	29 616,832	14 472,686
Dépositaire	44 453,322	267 005,059	49 813,644
Total	57 000,729	296 621,891	64 286,330

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	79 895,270	60 945,682	76 798,909
Jetons de Présence	24 000,000	12 000,000	12 000,000
TCL	0,000	271,576	271,576
CMF	2 233,181	14 820,760	2 625,707
Total	107 049,279	88 958,846	92 617,020

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/09/2021 s'élève à -9 300 726,941 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2020	36 343 076,428
Souscriptions	148 254 957,222
Rachats	- 157 872 099,526
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	-50 000,000
VDE/titres.Etat	1 600,000
VDE / titres OPCVM	1 061,955
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	-
+/- V réal/ titres OPCVM	2 467,136
+/- V report/oblig.société	50 000,005
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	- 2,023
Régularisation des sommes non capitalisables (souscription)	15 734,319
Régularisation des sommes non capitalisables (rachat)	- 16 387,765
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	- 416 494,381
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	1 573 927,726
Capital au 30-09-2021	27 886 241,096

(A) Suivant décision de l'AGO du 28 Mai 2021

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	333
Nombre d'actionnaires entrants	5
Nombre d'actionnaires sortants	-45
Nombre d'actionnaires au 30-09-2021	293

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	1 393 139,371	0,000
Résultat d'exploitation	741 085,961	1 182 139,945	1 521 343,263
Régularisation du résultat d'exploitation	-11 049,844	-145 079,037	52 584,463
Total	730 036,117	2 430 200,279	1 573 927,726

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations	78 660,649	239 719,798	233 171,873	1 006 915,863	1 194 980,654
Revenus des BTA	177 930,349	527 628,209	114 618,350	381 591,389	468 718,594
TOTAL	256 590,998	767 348,007	347 790,223	1 388 507,252	1 663 699,248

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Certificats de dépôt	20 462,997	125 957,388	46 818,010	59 211,083	179 653,294
Revenus des Pensions Livrées	29 860,443	50 850,805	118,217	118,217	4 351,908
Revenus de Comptes Rémunérés	7 538,490	30 301,112	13 721,811	41 794,047	92 920,048
TOTAL	57 861,930	207 109,305	60 658,038	101 123,247	276 925,250

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2021.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	14 109,901	43 935,110	17 399,901	71 184,660	89 783,451
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	22 312,500	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	38 803,844	121 672,833	49 585,915	168 818,877	213 005,748
Total	60 351,245	187 920,443	74 423,316	262 316,037	332 539,199

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	6 985,104	21 750,069	8 613,811	28 966,347	36 764,592
Sces bancaires et assimilés	801,492	3 174,722	129,604	416,631	2 463,123
TCL	621,689	2 526,117	1 037,868	3 791,639	4 994,615
Jetons de présence	6 000,000	18 000,000	4 000,000	12 000,000	42 519,706
Total	14 408,285	45 450,908	13 781,283	45 174,617	86 742,036